



Discipline Saut

Règlement du Championnat Suisse Saut Poney Catégorie D

1 Droit de participation

Chaque cavalier·ère et chaque poney ne peuvent participer en principe qu'à un seul Championnat Suisse (CS) de saut. La participation aux CS Poney et Juniors ou Poney et Children est autorisée la même année. La participation au CS-R la même année n'est pas autorisée.

Les participant·e·s au CS doivent être de nationalité suisse. Les cavalier·ère·s qui possèdent la double nationalité sont autorisés à prendre le départ uniquement s'ils ou si elles n'ont pas participé à des épreuves internationales pour un autre pays durant l'année en cours. Exception : Les cavalier·ère·s de nationalité étrangère avec le « Statut Spécial FEI » selon RG FEI art.119 al. 6.2 peuvent également participer au CS.

Le CS est ouvert aux poneys de la catégorie D. Les poneys doivent être inscrits au registre du sport de Swiss Equestrian. L'âge minimal est indiqué sous le point 6.2.3 du RSP. Un ou une cavalier·ère ne peut participer qu'avec un seul poney.

Les poneys C qui ont une autorisation valable du ou de la Responsable du cadre pour prendre le départ dans des épreuves de la catégorie 110cm et plus, sont autorisés à participer au CS, si ces derniers, en tant que paire, remplissent les conditions de qualification.

Les médailles des Championnats Suisses ne sont attribuées qu'aux athlètes qui ont terminé toutes les épreuves.

1.1 Epreuves qualificatives

Comptent comme épreuves qualificatives :

- Epreuves de catégories P110 à P135
- Epreuves pour Juniors J110 à J125
- Epreuves de catégories R/N110 à R/N135
- Epreuves internationales et épreuves nationales à l'étranger selon point 1.2.4 et 1.2.5

1.2 Conditions de qualification

Les cavalier·ère·s suivants sont autorisés à participer au CS :

1.2.1 Pour les poneys de catégorie D

- classements P110/J110/R110/Tour Master-Espoir PSR degré 1, ou des épreuves nationales à l'étranger ou des épreuves internationales de niveau 110 cm.
- Ou 1 classement P115/J115/R115/Tour Master Espoir PSR degré 2, ou des épreuves nationales à l'étranger ou des épreuves internationales de niveau 115cm.
- Au lieu des classements énumérés ci-dessus, le résultat lors de concours nationaux en Suisse de ces catégories effectuées sans faute, même sans classement, est également pris en compte. Ceci s'applique aux compétitions du 1^{er} janvier de l'année en cours jusqu'à 10 jours avant la première épreuve qualificative du CS correspondant.

1.2.2 Pour les poneys de catégorie D Elite

Rentrent dans la catégorie D Elite toutes les paires cavalier·ère/poney ayant 1 ou plusieurs classements en P120/J120/R120/Tour Master-Espoir PSR degré 3 ou 4 (120/125 cm), ou en épreuves nationales à l'étranger ou épreuves internationales à partir de 120 cm.

1.2.3 Dispositions générales

Seuls sont pris en considération les classements obtenus par le ou la cavalier·ère ou la paire cavalier·ère/poney en Suisse ou à l'étranger lors d'épreuves officielles selon point 1.1. Sont considérés comme classés le 30% des partant·e·s dans des épreuves nationales en Suisse ou à l'étranger, 25% des partant·e·s pour les concours internationaux.

Les résultats des épreuves nationales à l'étranger doivent être transmis par les participant·e·s avec toutes les données (propositions, classement, n° de passeport cheval et n° de licence cavalier·ère) dans les 10 jours après le concours au Secrétariat de Swiss Equestrian pour enregistrement. Swiss Equestrian n'est pas responsable de l'enregistrement des résultats qui ne sont pas correctement transmis.

1.3 Période de qualification

La Période de qualification commence le lundi suivant le CS de l'année précédente et se termine 10 jours avant le CS de l'année en cours.

1.4 Contrôle

Le ou la cavalier·ère est responsable du contrôle de sa qualification. Les résultats obtenus lors d'épreuves nationales à l'étranger qui n'auront pas été annoncés en bonne et due forme selon le point 1.2.3 ne seront pas pris en considération.

2 Engagements

Les participant·e·s au CS doivent s'annoncer à l'organisateur jusqu'à la clôture des engagements au plus tard. Si le deuxième classement pour la qualification pour le CS se fait après le délai d'engagement officiel, mais dans les 10 jours avant le début du CS (la date du début est la date de la première épreuve qualificative) une "inscription tardive" est possible. Mais au minimum un classement doit être obtenu avant le délai d'engagement.

La finance d'engagement pour le CS correspond à 2 épreuves selon point 6.

Pas de limite de points.

3 Ecuries et contrôles d'identification

Les poneys participant au CS doivent obligatoirement loger dans les écuries officielles de la manifestation. Les poneys doivent passer un contrôle d'identité et une visite vétérinaire. Les poneys doivent être présentés avec la bride et le passeport, mais sans guêtres ni bandages.

Les passeports des poneys restent chez l'organisateur jusqu'à la fin du CS et seront rendus après l'établissement du décompte final.

Les chevaux ou les poneys participant aux épreuves d'encadrement peuvent être installés dans les écuries du CS, mais ils n'ont pas besoin de passer la visite vétérinaire.

Tous les poneys participant au CS doivent obligatoirement être vaccinés et posséder un passeport enregistré chez Swiss Equestrian avec un certificat officiel de toisage national.

4 Organisation

Si le nombre d'inscription de poney D par catégorie (D et D Elite) est suffisant jusqu'au délai d'inscription (cela signifie au moins 5 par catégorie), l'organisateur doit effectuer deux Championnats Suisses distincts pour ces catégories.

Si les catégories D et D Elite sont jumelées dû à un nombre d'inscriptions insuffisant, les paires cavalier-ère/poney avec les classements selon point 1.2.2 doivent starter dans chaque épreuve et chaque manche en fin de la liste de départ sur un parcours rehaussé selon point 6. Exception : barrage pour les médailles : même hauteur pour tous et toutes les participant-e-s des catégories D et D Elite.

5 Déroulement

Le Championnat Suisse comporte trois épreuves s'échelonnant à raison d'une épreuve par jour. Le total des trois épreuves représente le résultat final du Championnat Suisse.

Les cavalier-ère-s qualifiés ont libre choix de leur poney. Les poneys inscrits peuvent participer avant la première épreuve à un warm-up.

L'ordre de départ de la première épreuve est déterminé lors d'un tirage au sort ayant lieu suffisamment tôt. Lors du tirage au sort, le ou la président-e du jury et au moins un ou une des cavalier-ère-s participant au Championnat Suisse doivent être présents.

Une des deux variantes ci-dessous doit être appliquée pour le déroulement du Championnat:

Variante A
Premier jour
Warm-up et 1 ^{ère} épreuve de qualification
Deuxième jour
2 ^{ème} épreuve de qualification ou jour de repos
Troisième jour
2 ^{ème} épreuve de qualification ou épreuve finale ou jour de repos
Quatrième jour
Épreuve finale ou fin

Variante B
Premier jour
Warm-up
Deuxième jour
1 ^{ère} épreuve de qualification
Troisième jour
2 ^{ème} épreuve de qualification
Quatrième jour
Épreuve finale ou jour de repos
Cinquième jour
Epreuve finale ou fin

5.1 Warm-up

Après le contrôle vétérinaire, l'organisateur effectuera un warm-up (60 secondes par cavalier-ère/poney) pour le CS avec une liste de départ fixe. Un maximum de 2 poneys par participant-e au CS Poney sont autorisés au départ et seulement ceux qui ont passé le contrôle vétérinaire. 30 minutes après la fin du warm-up de sa catégorie respective, le ou la cavalier-ère doit choisir un de ces poneys et l'annoncer au secrétariat.

La tenue est libre. Les bottes d'équitation ou imitation de bottes d'équitation selon le RS actuel, point 7.8, ch. 1, litt. a), ainsi que la bombe à trois points de fixation sont obligatoires.

Le Warm-up ne donne lieu ni à un classement, ni à une distribution de prix. La finance d'inscription est comprise dans celle du CS.

5.2 Première épreuve de qualification

La première épreuve correspond à un niveau de difficulté de P105 pour la catégorie D et de P110/115 pour la catégorie D Elite et sera jugée selon le barème A au chrono.

Si un ou une participant·e est exclu·e ou ne termine pas le parcours pour une raison ou une autre, il ou elle reçoit les points du ou de la plus mauvais·e participant·e plus une pénalité de 20 points. Il s'agira de son résultat intermédiaire.

Un classement séparé sera établi pour cette épreuve.

Le classement de l'épreuve correspond en même temps au classement intermédiaire du CS.

5.3 Deuxième épreuve de qualification

La deuxième épreuve de qualification correspond à un niveau de difficulté de P110 pour la catégorie D et de P120 pour la catégorie D Elite et est jugée selon le barème A au chrono.

Uniquement les cavalier·ère·s et les poneys qui ont participé à la première épreuve de qualification sont autorisés à prendre le départ de cette épreuve. L'ordre de départ correspond à l'ordre inverse du classement de la première épreuve de qualification. En cas d'égalité de points, l'ordre de la première épreuve de qualification s'applique.

Un classement séparé sera établi pour cette épreuve. A la fin de cette deuxième épreuve, un classement intermédiaire du CS sera établi en additionnant les points de pénalité de la première et de la deuxième épreuve..

5.4 Epreuve finale

L'épreuve finale correspond au niveau de difficulté de la catégorie P115 pour la catégorie D et P120/125 pour la catégorie D Elite. Elle se dispute en 2 manches selon le barème A au chrono ; la deuxième manche est réduite et se déroule sans reconnaissance de parcours. Il faut intercaler une pause d'environ 15 minutes entre les deux manches. En cas d'égalité de points des trois premiers rangs, un unique barrage selon le barème A au chrono est organisé. Si deux barrages s'avéraient nécessaires, le barrage pour la troisième place doit avoir lieu avant celui pour le premier rang.

Sont autorisés à prendre le départ à la première manche les 50% meilleurs du classement intermédiaire après les deux épreuves de qualification et les cavalier·ère·s avec une différence de 8 points au maximum par rapport au dernier qualifié, ainsi que les cavalier·ère·s à égalité de points - mais au minimum 12 paires - pour autant qu'elles aient terminé les deux épreuves de qualification.

La participation à la finale doit être confirmée jusqu'à une heure après la fin de la deuxième épreuve de qualification.

L'ordre de départ de la première manche de la finale correspond à l'ordre inverse du classement intermédiaire après les deux épreuves de qualification. Toutes les paires qui ont terminé la première manche sont autorisées à prendre le départ de la deuxième manche.

Un éventuel barrage peut être construit des obstacles de la première et de la deuxième manche ou seulement de la deuxième manche ; ils doivent être notés sur le plan de parcours.

L'ordre de départ de la deuxième manche de la finale correspond à l'ordre inverse du classement intermédiaire après les deux épreuves de qualification et la première manche de la finale. En cas d'égalité de points, l'ordre de la première manche de la finale sera appliqué. Pour un éventuel barrage, l'ordre de départ de la deuxième manche de la finale fait foi.

Un classement de l'épreuve ne sera pas établi.

6 Parcours – obstacles et dimensions Poney D et D Elite

6.1 Parcours – obstacles et dimensions Poney D

	Warm-up	1 ^{ère} épreuve de qualification	2 ^{ème} épreuve de qualification	Épreuve finale		
				1 ^{ère} manche	2 ^{ème} manche	Barrage / Médailles
Catégorie	P 100	P 105	P 110	P 115	P 115	P 115
Obstacles	6-8	10-12	10-12	10-12	Max. 10	Max. 6
Hauteur d'obstacles	Max. 100 cm	Max. 105 cm	Max. 110 cm	Max. 115 cm	Max. 115 cm	Max. 115 cm
Largeur d'obstacles	Oxer max. 130 – Triple-barre max 150	Oxer max. 130 – Triple-barre max 150	Oxer max. 130 – Triple-barre max 150	Oxer max. 130 – Triple-barre max 150	Oxer max. 130 – Triple-barre max 150	Oxer max. 130 – Triple-barre max 130
Rivière	surbarrée max. 250 cm en alternative	surbarrée max. 250 cm	sans	surbarrée max. 250 cm	sans	sans
Vitesse (m / min.)	60 sec. par cavalier + Countdown 30 sec.	350	350	350	350	350
Barème		A au chrono	A au chrono	A au chrono	A au chrono	A au chrono
Combinaisons	1 x A-B	2 x A-B ou 3 x A-B ou 1 x A-B 1 x A-B-C	2 x A-B ou 3 x A-B ou 1 x A-B 1 x A-B-C	1 x A-B 1 x A-B-C	1 x A-B ou 1 x A-B-C	1 x A-B

6.2 Parcours – obstacles et dimensions Poney D Elite

	Warm-up	1 ^{ère} épreuve de qualification	2 ^{ème} épreuve de qualification	Épreuve finale		
				1 ^{ère} manche	2 ^{ème} manche	Barrage / Médailles
Catégorie	P 110	P 115	P 120	P 125	P 130	P 130
Obstacles	6-8	10-12	10-12	10-12	Max. 10	Max. 6
Hauteur d'obstacles	Max. 110 cm	Max. 115 cm	Max. 120 cm	Max. 125 cm	Oxer max. 125 – Vertical max 130	Max. 130 cm
Largeur d'obstacles	Oxer max. 130 – Triple-barre max 140	Oxer max. 130 – Triple-barre max 150	Oxer max. 130 – Triple-barre max 160	Oxer max. 140 – Triple-barre max 160	Oxer max. 140 – Triple-barre max 160	Oxer max. 140 – Triple-barre max 140
Rivière	surbarrée max. 250 cm en alternative	surbarrée max. 250 cm	sans	surbarrée max. 250 cm	sans	sans
Vitesse (m / min.)	60 sec. par cavalier + Countdown 30 sec.	350	350	350	350	350
Barème		A au chrono	A au chrono	A au chrono	A au chrono	A au chrono
Combinaisons	1 x A-B	2 x A-B ou 3 x A-B ou 1 x A-B 1 x A-B-C	2 x A-B ou 3 x A-B ou 1 x A-B 1 x A-B-C	1 x A-B 1 x A-B-C	1 x A-B ou 1 x A-B-C	1 x A-B

6.3 Informations générales

Ces directives (profil des exigences pour un CS) doivent être respectées au mieux. Des dérogations en raison de mauvais temps, des conditions de terrain, de l'environnement, etc. sont décidés par le ou la Responsable du cadre correspondant.

7 Classement final

Il sera établi un classement pour chaque catégorie ou un classement pour chaque catégorie jumelée.

Le classement final résulte de l'addition des points de pénalité des deux épreuves qualificatives et de ceux de l'épreuve finale et du temps de la deuxième manche de la finale.

8 Prix

Prix selon RSP Art. 4.8.1.

8.1 Première et deuxième épreuve de qualification

Pour chaque épreuve, un classement sera établi, dans lequel 30 % des participant·e·s seront classés.

8.2 Epreuve finale

Après l'épreuve finale, le classement du CS sera établi. Tous les cavalier·ère·s qui ont terminé la deuxième manche de l'épreuve finale seront classés.

9 Remarque finale

Sur la place de concours, seul·e·s les concurrent·e·s peuvent monter leur poney.

Les cas peu clairs concernant une participation/inscription au CS doivent être discutés avec le ou la Responsable du cadre.

Un poney qui participe au Championnat Suisse ne peut pas participer à d'autres épreuves le même week-end.

En cas de divergence dans l'interprétation des textes français et allemand, la version allemande fait foi.

Approuvé par le comité technique de la discipline Saut le 12.01.2024.